

## ***AVIS DE PROMULGATION***

**AVIS** est par les présentes donné que le 5 mai 2014, le Conseil municipal a adopté :

**Le Règlement 952-14 autorisant l'achat d'un tracteur polyvalent et d'équipements connexes et décrétant un emprunt de 164 383 \$, remboursable en 10 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en date du 11 juin 2014. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 11<sup>e</sup> jour de juin 2014

Céline LeBlanc  
Greffière